



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	15.08.2022
Titre du projet du marché	Bâtiment GR Rénovation 1er étage – Prestations Ingénieurs Chauffage Ventilation Sanitaire
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	241949
N° de la publication SIMAP	1277493
Date de publication SIMAP	22.07.2022
Adjudicateur	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - EPFL
Organisateur	EPFL VPO DA, à l'attention de Pierre Olivier Koehrer, Bâtiment BI A0 528, 1015 Lausanne, Suisse, Téléphone: 0216394166, E-mail: pierre-olivier.koehrer@epfl.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai
Visite	03.08.2022 à 09h00 La date limite d'inscription pour les visites est fixée au 29 juillet 2022. L'inscription se fait par courriel à l'adresse danny.robert@epfl.ch avec le nom et prénom de chacun des participants et l'entreprise.
Questions	08.08.2022 sur simap et 03.08.2022 pendant la visite
Rendu documents	31.08.2022 à 17h00 Les offres doivent être envoyées uniquement par voie électronique à : offredabs@epfl.ch Le soumissionnaire devra s'assurer qu'il possède un courriel accusant réception du dépôt de son offre dans le délai imparti
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre
Type de procédure	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71240000 - Services d'architecture, d'ingénierie et de planification Lot 1 : Installations sanitaires Lot 2 : Installations chauffages ventilations
Description détaillée des prestations / du projet	Le bâtiment GR fut réalisé en 1984, datant de plus de 30 ans et sans avoir jamais fait l'objet d'une rénovation d'envergure, l'opportunité d'intervenir simultanément sur les infrastructures techniques et sur la rénovation des laboratoires et locaux administratifs, en prévoyant un déplacement temporaire des utilisateurs, permet de réaliser des travaux de rénovation des installations chauffages ventilations et sanitaires. Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA 108. Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.

Communauté de mandataires	Non admise.
Sous-traitance	Non admise.
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	Groupe d'experts de l'EPFL.
Conditions de participation	<p>A. Acceptation par signature des Conditions générales (CG) de la Confédération relatives à l'achat de services (Annexe 2)</p> <p>B. Acceptation par signature de la Déclaration du soumissionnaire : Respect des conditions de travail, des dispositions sur la protection des travailleurs et l'égalité de salaire entre femmes et hommes (Annexe 3)</p> <p>C. Acceptation par signature de la clause d'intégrité de la confédération (Annexe 4)</p> <p>D. Extrait du registre du commerce daté de moins de 90 jours</p> <p>E. Extrait du registre des poursuites et faillites daté de moins de 90 jours</p> <p>F. Preuve de paiement des impôts des 3 dernières années</p> <p>G. Attestations d'assurance vieillesse et survivants (AVS ou équivalent), d'assurance invalidité (AI ou équivalent), d'assurance perte de gain (APG ou équivalent), du paiement des cotisations chômage et du paiement des allocations familiales</p> <p>H. Attestation du paiement de la prévoyance professionnelle (LPP ou équivalent)</p> <p>I. Attestation d'assurance-accident (SUVA ou équivalent)</p> <p>J. Attestation du paiement de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée)</p> <p>K. Preuve de la signature et du respect de la Convention collective de travail (CCT) applicable aux lieux d'exécution (VD), ceci en rapport avec le marché mis en concurrence, délivrée par un organisme accrédité</p> <p>L. Attestation d'assurance responsabilité civile d'un montant minimum de CHF 1 millions, datée de moins de 90 jours.</p>
Critères d'aptitude	<p>Lot 1 :</p> <p>A. Le soumissionnaire met à disposition dans l'équipe projet une personne-clé avec un diplôme technicien ES ou avec expérience de 10 ans au minimum (Annexe 5)</p> <p>B. Le soumissionnaire met à disposition dans l'équipe projet une personne-clé avec une expérience en rénovation de laboratoire avec une référence de projet réalisé au cours des 10 dernières années similaires au projet décrit dans le cahier des charges. (Annexe 5)</p> <p>Lot 2 :</p> <p>A. Le soumissionnaire met à disposition dans l'équipe projet une personne-clé avec un diplôme Ingénieur CV ou équivalent ou avec expérience de 10 ans au minimum (Annexe5)</p> <p>B. Le soumissionnaire met à disposition dans l'équipe projet une personne-clé avec une expérience en rénovation de laboratoire avec une référence de projet réalisé au cours des 10 dernières années similaires au projet décrit dans le cahier des charges. (Annexe 5)</p>
Critères d'adjudication / de sélection	<p>1. Prix 40 %, dont :</p> <p style="padding-left: 20px;">1.1 Offre financière pour l'ensemble du projet 24%, méthode T2</p> <p style="padding-left: 20px;">1.2 Heures prévisionnelles pour l'ensemble du projet 16%, méthode T4</p> <p>2. Méthodologie pour le projet 30 %</p> <p>3. Références de projets similaires 10 %</p> <p>4. Compétences et expériences des personnes-clés 10 %</p> <p>5. Contribution au développement durable 10 %</p> <p>Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.</p>
Indemnités / prix :	Pas d'indemnité.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux est suffisante.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation au marché sont correctes.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les délais sont corrects.

Manques de l'appel d'offres

Le nombre de personne impliquée dans le collège d'évaluation n'est pas mentionné et le niveau de compétences professionnelles de celles-ci non plus.

Observations de l'OMPr

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr regrette que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage ne bénéficie pas d'un regard extérieur de par l'absence d'une personne externe dans le collège d'évaluation.



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations
d'Ingénieurs et d'Architectes